

PAGUS, 'RÉGION, TERRITOIRE' DANS LE LATIN MÉDIEVAL DES PYRÉNÉES CATALANES

Sans doute le substantif latin *pagus* 'bourg, village' n'a-t-il survécu dans les langues romanes que grâce à quelques dérivés, *paganus* aboutissant à *pagano*, *payen*, *pagensis* à *paese*, *pays*, d'où en français *paysan*, provenant d'un *païsensc* plus ancien. Il est toutefois permis de se demander s'il n'a pas eu quelque vitalité dans le haut moyen âge, au moins dans la partie orientale des Pyrénées. Menéndez Pidal, en effet, parlant de la perte du -g- intervocalique, cite non seulement le cas d'*eo* pour *ego*, mais aussi ceux de *Monte Araon* et de «*pao Ripachorcense*» figurant dans une copie du XIII^{ème} siècle d'une charte datée de 862, graphie pour l'explication de laquelle il rapproche un «*pago Ripacurcense*», d'Obarra elle également, mais plus récente d'un siècle et demi, puisqu'elle date de 1018.¹

En fait cette graphie — on rencontre également *pavo* — est assez fréquente dans le Pallars et la Ribagorza, du milieu du IX^e siècle jusqu'au milieu du siècle suivant. Si l'on parcourt les chartes de cette région admirablement éditées par Ramon d'Abadal, nous trouvons, en 846 déjà, dans une vente de quelques terres faites à Centullus, abbé d'Alaón, l'indication que «sunt in *pau* Oritense, desubtus villa cujus vocabulum est Olbe», ainsi que dans une autre vente effectuée au même religieux la même année, «sunt ipsas terras in *pau* Oritense, in villa que dicitur Olbe». Notons ensuite «campo qui est de *pavo* Orritense» en 845-846, «in *pavo* Orritense, in territorio in villa quod nominatur Torocone» en 846 encore, «villa cujus nomine Fabrica, in *pau* Oritense» en 851, «sunt ipsas terras in *pau* Vellariense, in loco ubi dicitur Sancti Vincenti» en 852, «ipsa terra in *pao* Orritense, in villa cujus vocabulum est Aries» en 866, «in *pavo* Urritense in loco que dicitur Olbe» en 869, «omnes alodes nostros in *pago* [var. *pavo*] Paliarensi et in villa Baiene» en 920, «ecclesia fundata in Speluncha que est in *pau* de kastro Vivitano» en 947, «ipse alodes in *pau* de villa Elave et de castro Lastarri» en 956. Le dernier cas que j'aie relevé de notre forme date de 971, et a trait

1. R. MENÉNDEZ PIDAL, *Origenes del español*, 3 (Madrid 1950), 261.

à des églises «qui sunt fundata in *pao* Ripachorcense, in monasterio que vocitatur Uvarra». ²

Toutes ces graphies, dont au surplus on pourrait allonger la liste, ne paraissent nullement être des fantaisies propres à un seul scribe ; elles s'étendent sur une trop longue période, d'un côté, et de l'autre les actes en question ont été dressés, le premier par le prêtre Anarius, le deuxième par le diacre Francho, celui de 866 par le prêtre Sonifredus et celui de 869 par Landericus, pour ne citer que ces cas.

Ce sont là au surplus des formes que l'on rencontre à côté du normal *pagus*, qui apparaît dans la même collection déjà en 920, comme nous l'avons vu, et aussi en 971 avec «*pago* Orritense». Il est vrai qu'à cette date *pau* était pratiquement démonétisé, au profit d'autres synonymes : notre scribe Ananias, en 846, parle d'«in *territorio* Orritense in villa que dicitur Torichone» et Fennecho, en 847, de «*terras* in *territorio* Orritense, in villa que dicitur Olobe», ³ alors que le scribe Nicholaus, en 852, mentionne dans un acte des «*terras* in *suburbio* Orritense, in locum cujus vocabulum est Olobe», et que le prêtre Todericus, en 858, écrit : «est ipsa terra in villa que nominatur Torrocone, que est *apendicio* de castro Oritense», ⁴ cet *apendicium* ayant eu un certain succès, puisqu'on retrouve un «*apendicio* de castro Urrite» en 876, un «*apendicio* de castro Orriti, in loco que dicitur Torochone» en 887, une «*vinea* mea quam ego plantavi in *apenditioni* de Lastarri» en 956, un «*apenditio* Orritense, in loco que dicitur Belga» en 960, ces trois dates n'étant du reste pas assurées. ⁵

C'est que, très tôt déjà, en effet, *pau* a vu se dresser contre lui divers synonymes. À côté de l'*apendicio* que je viens de signaler, nous avons *territorium* dans une charte de 941, avec «*infra territorio* qui vocatur castello Orritense». ⁶ Mais, ce qui est plus grave, c'est que dès le troisième tiers du x^{ème} siècle l'idée de 'territoire' n'est plus rendue du tout, et que les scribes se contentent de la mention du chef-lieu suivie du nom de l'endroit où sont sises les terres dont il est question dans le document. Ainsi avons-nous, pour ne citer que ces trois cas, «in castro Orritense, in loco ubi dicitur ad illum Ministeriolo» en 973, «in castro Miralias, in loco ubi dicitur Chataplanus» en 974, «in castro Cornutella, in loco ubi dicitur Bosorui» en 976. ⁷

Que notre *pau* soit une forme vulgaire de *pagus*, voilà qui est hors

2. R. D'ABADAL I DE VINYALS, *Els comtats de Pallars i Ribagorça*, (in «Catalunya Carolingia», III (Barcelona 1955), 297, 298, 299, 300, 306, 309, 316, 320, 362, 372 et 410.

3. ABADAL, *op. cit.*, 300 et 301.

4. ABADAL, *op. cit.*, 309 et 312.

5. ABADAL, *op. cit.*, 326, 329 et 380.

6. ABADAL, *op. cit.*, 359.

7. ABADAL, *op. cit.*, 402, 405 et 406.

de doute. Reste à savoir quelle était sa valeur exacte. M. Abadal, à propos d'Orrit, remarque que cette localité «rep molt sovint el títol de 'pagus' i ens fa pensar en una autoritat d'ordre superior, potser un vescomte, el qual té cura durant el segle IX i part del X, fins al restabliment del terme de Montanyana, de la defensa i reorganització de la marca».⁸ Le fait est que dans nos textes *pau* s'applique sans doute le plus souvent à Orrite et aux environs, au «*pau Oritense*», mais une fois aussi, en 852, à Bellera dans la Ribagorza inférieure, «in *pau Vallariense*», et une fois encore, en 975, à la Ribagorza dans son ensemble, paraît-il, puisque cet acte parle comme nous le savons d'églises fondées «in *pau Ripachorcense*». Or, comme deux ans plus tard, en 977, un autre document a trait à une «*vinea in chomitatum Ripacorcense, in termino de castrum Curnutella*»,⁹ il est logique d'en déduire que *pau* a pu s'appliquer à l'ensemble du territoire d'un comté. Mais ce n'était certes pas toujours le cas. Étant donné que, ainsi que nous l'avons vu, *pau* a pour synonymes *apenditium*, *territorium*, et encore *suburbium* (au moins en 941), je serais porté à croire que notre mot avait une aire sémantique assez lâche, allant de 'territoire dépendant d'un chef-lieu' à celui de 'comté'.

En tout état de cause, le *pau* pyrénéen avait un sens beaucoup plus restreint que le *pagus* du lexique diplomatique de l'époque. Dans les documents languedociens, en effet, ce mot ne s'appliquait qu'à des régions importantes et étendues : «*pago Cadurcino*», «*pago Tolosano*», dit un texte de 680, «*pago Narbonense*», lisons-nous en 782 ; «*pago Caturcino*» en 783, «*pago Ludovense*» en 804, «in littoraria infra *pago Nemausense*» en 813, «*pago Rutenico*» en 813, «*pago Fenuleto*» en 842, «*pago Russulionense*» en 844.¹⁰ Mais avec ces deux derniers exemples déjà il semblerait que, dans les diplômes carolingiens relatifs à ce qui constitue aujourd'hui la Catalogne, l'étendue de territoire indiquée par le terme *pagus* ait tendance à se restreindre : le fait est qu'on rencontre un «*pago Barchinonense*» en 795, un «*pago Confluente villa que vocatur Prata ... seu etiam in pago Cerdanie villa que vocatur Matelianos et Hencarrio, in pago Oriel villa que vocatur vallis Andorra*» en 843,¹¹ de même que «*pago Bisuldunensis*» en 823, «*pago Petrelatensi*» en 844, «*pago Gerundensi*» en 878, «*pago videlicet in Cerdaniense, in Fenolio-tense, in Bergetano, in Russelionense*» en 952,¹² pour ne citer que ces cas.

8. ABADAL, *op. cit.*, 30.*

9. ABADAL, *op. cit.*, 412.

10. CL. DEVIC et J. VAISSÈTE, *Histoire générale de Languedoc*, éd. Privat, II (Toulouse 1875), *Preuves*, col. 43, 48, 51, 65, 76, 82, 216 et 259.

11. ABADAL, *Els diplomes carolingis a Catalunya* (in «Catalunya Carolíngia», II) (Barcelona 1926-1952), 307 et 334.

12. ABADAL, *op. cit.*, 46, 53, 70 et 92.

Un autre fait à noter est que *pagus*, avec une valeur restreinte n'apparaît qu'une fois dans les chartes publiées par M. Udina, où ce terme est remplacé par *terminium* ou par d'autres synonymes. Et c'est la même constatation qui ressort de l'examen du cartulaire de Sant Cugat dans lequel, s'il est question une fois du «*pagus* Barchinone» en 968,¹³ cette région est appelée plus souvent *comitatus*,¹⁴ alors que c'est toujours *terminium* qui est utilisé pour la désignation d'étendues territoriales mineures: ainsi «*terminio* de Castrum Cervilione» en 959, «*terminio* de villa Petra Fita» en 953.¹⁵ Et, pour le dire en passant, il en est de même dans le Nord-Ouest de l'Espagne, où *territorium* est la règle¹⁶ et *terminus* l'exception.¹⁷

En ce qui concerne l'évolution phonétique *pagu* > *pau*, elle est des plus normales, et identique à celle de *fagu* > *fau*, forme qui se rencontre déjà dans les gloses,¹⁸ et qui occupe sur territoire linguistique français deux zones très vastes, la première constituée de la Corrèze, du Lot, du Cantal, de l'Aveyron, de la Haute-Loire, de la Lozère, du Tarn, de l'Aude, de l'Hérault et de l'Ardèche, sans parler de quelques points épars dans les Basses-Pyrénées, les Hautes-Pyrénées et le Tarn-et-Garonne, la seconde, séparée de la précédente par une coulée du type *fayar* qui a suivi la vallée du Rhône, occupant les Hautes-Alpes, les points parlant provençal des hautes vallées du Piémont, les Basses-Alpes, les Alpes-Maritimes et le Var.¹⁹ Type *fau* qui, sous les formes *fao*, *favu*, *fðu* se rencontre aussi sporadiquement en Italie, à Velletri, en Ombrie, dans le Trentin et les Grisons,²⁰ comme aussi dans certaines zones de la Sardaigne,²¹ et qui n'est pas, ou n'a pas été inconnu de l'Espagne, où l'on a signalé des formes *fabo*, *fau* dans le haut Aragon,²² et *ho* en ancien castillan.²³

Enfin, quant à la disparition du mot *pau* du trésor lexical des chartes pyrénéennes, elle s'explique aisément. Ce vocabulaire étant essentiellement juridique, c'est-à-dire savant, il avait tout particulièrement

13. J. RIUS, *Cartulario de «Sant Cugat» del Vallès*, I (Barcelona 1945), 58.

14. RIUS, *op. cit.*, 52 (959), 53 (id.), 56 (963), 172 (987).

15. RIUS, *op. cit.*, 52 et 53.

16. A. C. FLORIANO, *Diplomática española del período astur (718-910)*, I (Oviedo 1949), 148 (818), 152 (id.), 180 (831), 217 (842), 248 (853), 261 (854), etc.

17. FLORIANO, *op. cit.*, 98 (803), 299 (860), etc.

18. *Corpus Glossariorum Latinorum*, V, 294, l. 92.

19. ALF, carte 690 (*hêtre*).

20. AIS, III, carte 578 (*il faggio*).

21. M. L. WAGNER, *Dizionario etimologico sardo*, I (Heidelberg 1960), 507-508.

22. A. KUHN, *Der Hocharagonesische Dialekt*, RLiR, XI (1935), 28.

23. A. CASTRO, *Adiciones hispánicas al Diccionario etimológico de W. Meyer-Lübke*, RFE, V (1918), 37.

tendance à se modeler sur l'usage extérieur : du fait même de son isolement, *pau* a disparu sous les attaques convergentes de ses nombreux synonymes.

PAUL AEBISCHER

Université de Lausanne.